

# LA LUMIÈRE

Volume 7, Numéro 1

Juin 2001

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2001

Vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale annuelle tenue le **19 juin 2001** à 19 h 30 dans nos locaux situés au 100, rue Ste-Marie à La Prairie.

Au cours de cette soirée, vous serez invités à élire les membres de votre conseil d'administration pour l'année 2001-2002 et vous aurez l'occasion de prendre connaissance des différents rapports.

N'oubliez pas que l'AGA est le moment privilégié pour faire connaître vos attentes pour que votre association continue d'être à la hauteur du mandat que vous lui avez conféré.

Nous espérons vous rencontrer en très grand nombre.

### *Dans ce numéro :*

SDEM	7
Régime d'assurance contre la perte de l'autonomie	10
Budget pour loisirs des personnes handicapées	11
Autisme	15
Réseau social	17



**Année internationale  
des bénévoles 2001  
au Québec**

**Semaine québécoise des personnes handicapées**

1<sup>er</sup> au 7 juin 2001



**Ensemble...**

**Tout le monde y gagne**





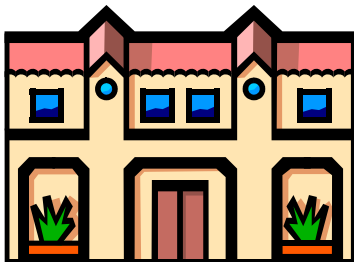
## Brunch pour la Sclérose en Plaques Kateri

**Les Chevaliers de Colomb du conseil 7427 invitent la population à assister à son brunch du 14 octobre 2001. Le coût est de 6.00 \$ par personne et les sommes amassées seront remises au groupe d'entraide *Sclérose en Plaques Kateri* dont la responsable est madame Carmen Duchesne Ratelle.**

**Le brunch aura lieu de 9 h 00 à 14 h 00  
au 5860, boul. St-Laurent à Ste-Catherine.**



**Pour plus d'informations, communiquez avec les Chevaliers de Colomb au 638-1607 ou encore, contactez Carmen Duchesne Ratelle au 632-6034**

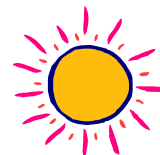
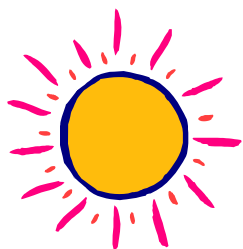


## INFO-LOGEMENT

LE CENTRE DE RÉADAPTATION LUCIE BRUNEAU EN PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ LOGISTIQUE OFFRE DEPUIS AVRIL 1998 « INFO-LOGEMENT ». CE SERVICE CONSISTE À FAIRE CIRCULER L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT ACCESSIBLE OU ADAPTÉ EN FONCTION DE L'OFFRE ET LA DEMANDE DANS LES RÉGIONS DE MONTRÉAL, LAVAL ET LA RIVE-SUD DE MONTRÉAL.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES : CLAUDE GINGRAS 514-527-4527 POSTE 268

# CAMP ÉTÉ 2001



Nos Explorateurs seront bientôt de retour!



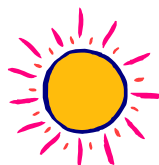
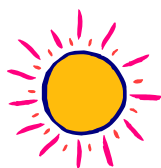
C'est avec grand plaisir que nous accueillerons nos petits explorateurs, âgés entre 5 et 21 ans, le 26 juin prochain pour débiter la saison estivale 2001. Sachez qu'une foule d'activités a été mise sur pied pour divertir nos participants et que nous avons contacté Dame Nature pour qu'elle soit au rendez-vous!

Ça va être génial! Il ne manque que vous!



Inscrivez-vous dès maintenant en téléphonant au 659-6519.

Vous trouvez dans le présent envoi les détails complets des activités qui se dérouleront à l'APHRSO durant l'été.





## EXPRIMEZ-VOUS!

Vous voulez vous exprimer, réagir à un article ou à une opinion exprimée avec lequel vous êtes en désaccord ou même en accord;

Faites-nous parvenir votre article par courrier ou par courriel: [dallard@microtec.net](mailto:dallard@microtec.net) et nous serons heureux de le publier dans *votre journal*.

**Bienvenue aux futurs chroniqueurs!**

## Le Centre de Réadaptation Montérégien

pour les aides techniques

5300, chemin Chambly,  
St-Hubert  
(450) 462-8638

Est le point de service local pour la réparation de fauteuils roulants. Prévoir un délai entre 2 à 3 semaines pour la réparation.



## Poème sur l'APHRSO

À l'APH tout le monde est gai  
Quand il s'agit des activités

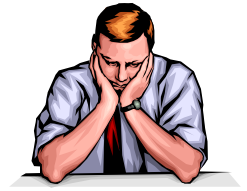
Les monitrices sont loin d'être tristes  
Elles ont plutôt le cœur bien comique.

La coordonnatrice est comme une boule de feu dynamique  
Et son directeur un grand chef comique.

Et puis quand on fait de l'impro  
On est toute une belle gang de rigolos.

Martine Guertin  
Membre de l'APHRSO

# ON CONNAÎT ÇA, L'ISOLEMENT !



Une page d'histoire vient de s'inscrire dans le monde carcéral du Québec : « Mom » Boucher devra rester isolé dans un « isolement social partiel ». Monsieur le juge Kevin Downs a toutefois demandé aux autorités carcérales de « rester vigilantes » quant aux effets de cet isolement sur la santé physique et mentale du prévenu.

Deux psychiatres avaient témoigné en effet que la santé mentale de Boucher pourrait se détériorer avec le temps. Le juge a évoqué la possibilité que les parties reviennent devant le tribunal dans cette dernière hypothèse.

Les deux psychiatres Louis Morissette et Annette Fugère ont cru constater que Boucher tend de plus en plus à perdre intérêt à sa santé, négligeant de prendre ses médicaments pour sa tension artérielle et de faire de l'exercice ou de soigner son alimentation.

Nous, personnes handicapées on connaît ça « l'isolement », confiné à notre domicile faute d'un service en transport adapté souple et efficace; ne répondant pas à nos besoins essentiels. Lorsque l'on re-



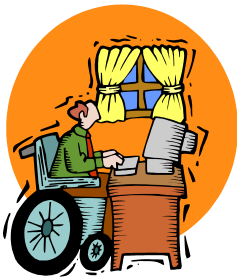
fuse pour des raisons budgétaires le transport à une personne handicapée, celle-ci a les mêmes symptômes que « Mom » Boucher ci-haut mentionnés.

La personne handicapée incarcérée ne fait pas la manchette, elle doit subir les décisions prises par d'autres. Elle a à composer avec son handicap et un service en transport adapté handicapant. Refusée la socialisation, c'est pratiquer une forme d'exclusion. Nous ne sommes pas des personnes dangereuses pour la société, alors pourquoi avons-nous un traitement exceptionnel en nous isolant de tous les autres?

Nous demandons seulement d'être actifs et de tisser des liens d'amitié dans notre communauté, afin de garder le cap sur les valeurs de dignité humaine, de fierté, d'égalité, de justice et de solidarité.

Socialement vôtre

Source:  
Le Canada Français, mercredi 14 mars 2001



## Formation adaptée pour personnes handicapées

### Technique de procédures douanières

Le Service de développement d'employabilité de la Montérégie (SDEM) est actuellement en période de recrutement de candidats ayant un handicap (physique, visuel, ou problème de santé mentale), et pouvant être éligibles à participer à une formation gratuite en technique de procédures douanières.

Débouchant sur une attestation d'études collégiales (AEC) délivrée par le

CÉGEP André-Laurendeau, ce programme de 25 semaines (qui permet des adaptations à la limitation de chaque étudiant) offre des perspectives d'emplois intéressantes dans les secteurs de l'import/export, des douanes, du transport et du commerce en gros.

Pour plus d'informations sur les conditions d'admission et l'inscription, veuillez contacter Julie White au (514) 898-1108

SDEM-SEMO



## Année internationale des bénévoles 2001 au Québec

L'APHRSO profite de l'**Année Internationale des bénévoles** pour remercier tous ceux et celles qui se sont impliqués auprès de l'organisme au cours des vingt dernières années. Grâce à vous, qui avez généreusement donné de votre temps, l'APHRSO a non seulement vu le jour mais est devenu, de part son expertise, un organisme reconnu et respecté dans les milieux touchant les personnes handicapées.

### ***Un gros merci de votre implication!***

Un site Internet a été mis sur pied pour souligner l'année internationale des bénévoles. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante :  
<http://www.aibq2001.org>

## Service de développement d'employabilité de la Montérégie (SDEM)

SDEM est un organisme sans but lucratif qui, en collaboration avec le SEMO Montérégie, vise la formation professionnelle et l'intégration en emploi des personnes handicapées ou présentant une forme de limitation fonctionnelle. À cette fin, il propose cinq programmes adaptés, soit un programme de stages en entreprise, une formation d'agent en centre d'appels, une sur les méthodes de recherche d'emploi, une autre en bureautique et la nouvelle formation adaptée en réalisation de site internet.

### PASSEPORT-CARRIÈRE :

### FORMATION EN RECHERCHE D'EMPLOI ADAPTÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

La formation en recherche d'emploi pour personnes handicapées constitue l'un des volets importants de la démarche de réinsertion de cette clientèle. Aussi, la formule propose une méthode de groupe structurée et stimulante où les participant(e)s, pendant quatre (4) semaines, retrouvent la confiance en soi en plus d'acquérir des connaissances et des habiletés permettant un retour rapide sur le marché du travail.



### PROGRAMME ADAPTÉ POUR PERSONNES HANDICAPÉES

### FORMATION EN BUREAUTIQUE

Autre programme adapté aux besoins du marché du travail la formation complète en technique de bureautique, dispensée aux personnes ayant une déficience physique. Cette formation permet d'acquérir les notions essentielles recherchées par les employeurs, incluant des connaissances usuelles de l'environnement informatisé, la comptabilité et les techniques de secrétariat.

### PROGRAMME ADAPTÉ POUR PERSONNES AYANT UNE LIMITATION VISUELLE

Le programme d'agent en centre d'appels propose une formation complète, conçue spécifiquement pour répondre aux besoins des personnes ayant une déficience visuelle, en tenant compte des limitations de chaque participant par l'accès à des équipements et des techniques d'enseignement adaptés. Outre l'usage d'outils de téléphonie et d'informatique, l'étudiant y acquiert des notions en communication, marketing, géographie, langues et service à la clientèle. (Finaliste au Concours HOMMAGES 2000 du gouvernement du Québec)

# MONOPOUSSEUR

## Le monopousseur, c'est ...

### Un concept hybride

Le monopousseur forme, avec un fauteuil roulant ordinaire lui servant de train avant, un combiné séparable en un instant sans nécessiter de transfert de fauteuil; une sorte de demi-vélo qui s'adapte à l'arrière du fauteuil de la personne handicapée et qui permet à l'accompagnateur de pédaler.

Le monopousseur est un appareil breveté. Il a été conçu pour ouvrir de nouveaux horizons et toujours attentif, le concepteur améliore le monopousseur grâce aux observations de ses utilisateurs.

Le système d'attelage du monopousseur s'adapte facilement sur la majorité des

fauteuils roulants à grandes roues postérieures et tubes verticaux.

Il est composé de 4 attaches qui restent fixées définitivement sur le fauteuil et d'une platine escamotable permettant la fixation du monopousseur, vous pouvez plier le fauteuil comme à l'accoutumée.

Il vous sera très facile, dès lors, d'adapter un monopousseur unique sur un fauteuil, de l'enlever, de le monter sur un autre, en quelques secondes.

Un produit de France qui se vend entre 5593 FF et 7593 FF, l'équivalent en dollars canadiens est 1 365 \$ et 1 850 \$ approximativement.

Vous pouvez consulter le site internet à l'adresse suivante :  
<http://www.handicycle.com>



## GUIDE POUR LES MALENTENDANTS

L'ASSOCIATION DES DEVENUS SOURDS ET MALENTENDANTS DU QUÉBEC SECTEUR RIVE-SUD EST HEUREUSE DE VOUS ANNONCER QUE LE « GUIDE PRATIQUE POUR LES MALENTENDANTS ET LEUR ENTOURAGE » EST DISPONIBLE SUR SON SITE INTERNET  
[HTTP://WWW.ANGELFIRE.COM/PQ/ADSMQRS](http://www.angelfire.com/pq/adsmqrs)

IL EST AUSSI TOUJOURS POSSIBLE DE SE LE PROCURER PAR COURRIER AU MONTANT DE 7.50 \$ L'UNITÉ.

INFORMATIONS FRANCE LÉTOURNEAU

(450) 677-9650

(450) 677-2108 ATS

# COMMISSION CLAIR

La Commission d'étude sur les services de santé et les services sociaux, présidée par monsieur Michel Clair (Commission Clair), a pour mandat de chercher des solutions aux difficultés rencontrées par le système de santé actuel.

## POINTS SAILLANTS DU RAPPORT CLAIR

- Création de groupes de médecine familiale, qui compteraient de six à huit médecins. La population serait invitée à s'inscrire auprès d'un médecin de ces groupes
- Modification du mode de rémunération des médecins : ces derniers ne seraient plus simplement rémunérés à l'acte
- Généralisation de la carte soleil à puce et utilisation, par les médecins, d'un dossier médical informatisé
- Affiliation de cabinets privés de médecine spécialisée (radiologie, par exemple) à des hôpitaux qui utiliseraient leurs services en sous-traitance
- Création au cours de la prochaine année, d'une caisse d'assurance vieillesse à laquelle tous les Québécois devraient participer financièrement
- Création d'un super-comité qui gérerait, de façon permanente, les services assurés par la Régie d'assurance maladie
- Maintien des régies régionales, qui auront davantage de moyens pour s'assurer du nombre de médecins qui pratiquent dans une région donnée
- Révision de la Loi sur la protection de la jeunesse et investissement d'une centaine de millions, sur quatre ans, dans les services à l'enfance et la jeunesse

Notre programme d'assurance maladie universelle remplacé par des taxes sur la vieillesse, sur la maladie, sur les handicaps ???

Comment concilier les devoirs d'une société de contribuer au « bien commun » et des surtaxes qui identifient des catégories?

Source Ruta fév. 2001

## Régime d'assurance contre la perte d'autonomie

Communiqué de presse de  
l'Office des personnes handicapées  
du Québec

**Drummondville 26 fév. 2001** - Le président de l'Office des personnes handicapées du Québec, M. Norbert Rodrigue, invite la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Pauline Marois, à élargir le concept du régime d'assurance contre la perte d'autonomie.

L'une des recommandations formulées par les membres de la Commission Clair est la mise en place d'un régime d'assurance contre la perte d'autonomie. Nous croyons qu'il faut pousser plus loin la réflexion au cours des prochains mois, afin d'y inclure l'ensemble des personnes ayant des incapacités. Le rapport mentionne d'ailleurs quelques expériences fructueuses vécues à l'étranger : « Plusieurs pays ont choisi d'assurer, à l'aide de régimes collectifs de financement de services universels, les pertes d'autonomie liées à toute incapacité, sans égard à l'âge ».

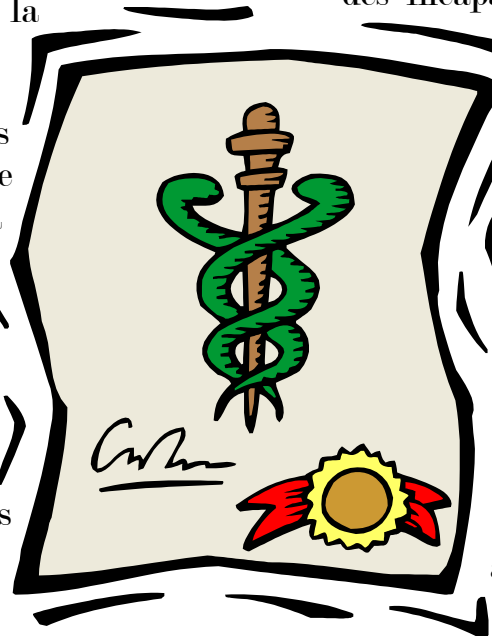
Actuellement, les personnes ayant une incapacité ont accès et reçoivent un niveau de services qui varie en fonction des causes de

leurs incapacités. Par exemple, une personne qui a une incapacité à la suite d'un accident de la route ou de travail obtient, de façon générale, des services plus rapidement et souvent de manière plus complète qu'une personne ayant la même incapacité, mais causée par un accident domestique.

« S'il n'est pas étendu à toute personne ayant des incapacités significatives et persistantes, ce régime d'assurance engendrera à son tour d'autres iniquités dans la réponse aux besoins » affirme M. Rodrigue.

« Une telle réflexion devrait également porter sur les services couverts. Le régime d'assurance proposé dans le rapport de la Commission Clair vise à accorder une couverture aux seuls services à domicile et d'hébergement », poursuit M. Rodrigue.

« L'Office souhaite que la Ministre lance cette réflexion afin de trouver une formule intégrée, plus universelle, qui réponde adéquatement aux besoins de toutes les personnes ayant des incapacités, sans égard à la cause de cette incapacité et ce, dans une perspective d'une plus grande justice sociale » d'ajouter M. Rodrigue.



## ***Les budgets alloués pour le loisir des personnes handicapées ne suffisent pas à la demande***



**L'Office des personnes handicapées du Québec appuie les revendications des associations régionales de loisir pour personnes handicapées dans ses demandes de financement supplémentaire.**

« De nouveaux fonds doivent être injectés dans le Programme gouvernemental d'accompagnement en loisir. C'est l'accessibilité même au loisir qui est compromise pour les personnes handicapées », souligne Norbert Rodrigue, président de l'Office.

Comme pour tous les autres membres de la société, le loisir est indispensable à la qualité de vie et à l'intégration sociale des personnes qui vivent avec des limitations fonctionnelles. Cette participation aux loisirs des personnes ayant des incapacités poursuit plusieurs objectifs : divertissement, épanouissement et intégration sociale. Elle est de plus largement affectée par leur situation économique et la pauvreté qui touche un très grand nombre d'entre elles.

En 1999, le Programme d'assistance financière en accompagnement en loisir a aidé 2 815 personnes comparativement à 454 en 1996, dernière année avant le transfert du programme de l'Office des personnes handicapées du Québec vers le ministère des Affaires municipales. Le Secrétariat au loisir et au sport, dont le titulaire est Gilles Baril, ministre

responsable du Loisir, du Sport et du Plein air, est maintenant responsable de ce programme.

Cette popularité grandissante du programme cache une autre réalité. L'aide financière moyenne est passée de 1 428 \$ par personne qu'elle était en 1996 à 242 \$ aujourd'hui. Cette baisse se traduit par une réduction du nombre d'heures d'accompagnement de 204 à 30 heures/personne annuellement.

**Le loisir est  
indispensable  
à la qualité de  
vie et à  
l'intégration  
sociale**

« Le budget total d'accompagnement en loisir pour 1999-2000 était de 680 000 \$ et le récent apport d'une somme de 300 000 \$ n'est toujours pas suffisant pour répondre aux besoins nationaux, qui se chiffrent à 2,6 M \$ », ajoute M. Rodrigue. Le programme doit également être révisé afin de l'ajuster aux besoins réels des personnes ayant une déficience. « Les règles administratives fixées par le Programme ne sont pas conçues de manière à assurer à la personne un maximum de liberté dans le choix de

l'organisme chargé de dispenser les services, dans la sélection de ses activités de loisir et le recrutement de son accompagnateur. Ce n'est qu'une fois cette étape franchie que l'on pourra parler du Programme d'accompagnement en loisir comme d'un programme qui joue son véritable rôle, soit celui de favoriser une meilleure intégration sociale des personnes ayant une déficience », conclut M. Rodrigue.

## Une éducatrice spécialisée explique sa formation

Certain d'entre vous avez peut-être eu la chance de connaître ou de côtoyer un éducateur spécialisé qui oeuvre dans les écoles primaires ou secondaires, les centres communautaires, les maisons de jeunes, les centres jeunesse, les foyers de groupe etc., mais qui est-il cet éducateur spécialisé, en quoi consiste sa formation et auprès de quelle clientèle peut-il travailler?

Premièrement, pour obtenir ce titre, il faut compléter une technique en éducation spécialisée, une formation d'une durée de 3 ans, que plusieurs complètent en 4 ans. Cette technique est offerte au cégep du Vieux-Montréal et au collège Marie-Victorin.

Durant ces années nous étudions plusieurs sujets, par exemple nous avons des cours de psychologie, de créativité, d'animation, de communication, d'observation, des cours sur les clientèles possibles, sur les différents handicaps et problématiques. D'ailleurs nous avons des cours sur les ressources communautaires, sur l'éthique professionnelle de l'éducateur spécialisé et il y a plusieurs autres cours offerts. Durant ces années, nous avons la chance de pouvoir réaliser trois stages. Chacune de ces expériences nous permet de mettre en pratique nos connaissances et de découvrir nos forces et nos faiblesses, pour être plus apte à intervenir auprès des gens. Après l'obtention du diplôme, l'éducateur spécialisé peut intervenir auprès de personnes et de groupe de personnes de tous âges.

Cependant, ces personnes vivent ou risquent de vivre des difficultés d'adaptation ou d'intégration sociale. Ce qui distingue l'éducateur spécialisé des autres professionnelles, c'est sa grande présence sur le terrain avec la clientèle et dans la vie quotidienne des gens et des familles. L'éducateur développe des méthodes pour intervenir directement auprès de la personne concernée. Souvent, l'entourage de cette personne est impliqué dans l'intervention et bien sûr la collaboration des parents est très appréciée et bénéfique pour l'enfant. Nous croyons qu'en travaillant tous ensemble, nous pouvons arriver à des résultats extraordinaires.

J'espère que ce résumé vous a aidé à connaître un peu mieux les éducateurs spécialisés et leurs fonctions.

Source : Jacinthe Desjardins  
Animatrice à l'APHRSO



*MARTINE ST-YVES*  
*contre la*  
*SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU*  
*QUÉBEC*



## Histoire d'une belle victoire

Il aura fallu à l'avocate Martine St-Yves, 4 ans d'une farouche détermination pour finalement obtenir ce qu'elle réclamait depuis qu'elle avait repris la pratique du sport : le remboursement de la différence entre les coûts d'acquisition d'équipement sportif adapté et ceux d'un équipement standard. Ce jugement a été rendu par le Tribunal administratif du Québec le 13 juillet 2000.

Martine St-Yves trouvait injuste qu'une personne handicapée soit obligée de payer le plein montant de l'équipement sportif adapté, lequel coûte jusqu'à dix fois plus cher que l'équipement ordinaire. Dans sa requête l'avocate, qui a eu la chance d'être représentée par un spécialiste en droit criminel qui fut son professeur, réclamait de la Société de l'assurance automobile du Québec une contribution financière pour l'acquisition d'une bicyclette et d'un monoski adaptés, alléguant que ces frais découlent de son accident. Précisons que c'est en septembre 1992 que Martine, alors âgée de 21 ans et étudiante en droit à l'Université de Sherbrooke, subissait un accident d'automobile qui devait la rendre paraplégique.

Après un premier refus de la SAAQ, en 1997, Martine est revenue à la charge en demandant une révision de cette décision, soulignant que c'était contraire à l'esprit de la loi selon laquelle la SAAQ se doit de **prendre toutes les mesures**

**nécessaires pour faciliter la réadaptation d'une victime d'accident d'automobile, et lui permettre un retour à une vie plus normale, ressemblant dans la mesure du possible à celle qui était la sienne avant l'accident (article 83.7 de la Loi sur l'assurance automobile).** En mai 1998, le Bureau de révision de la SAAQ maintenait la décision initiale. Face à ce second refus, Me St-Yves s'est adressée aux tribunaux qui ont finalement tranché en sa faveur, reconnaissant le bien-fondé de sa requête, en regard des motifs qu'elle invoquait (la nécessité d'obtenir des équipements adaptés pour reprendre les activités qu'elle faisait avant l'accident, et le fait que les inconvénients financiers liés à l'acquisition d'équipement adapté découlent directement des séquelles de son accident d'automobile).

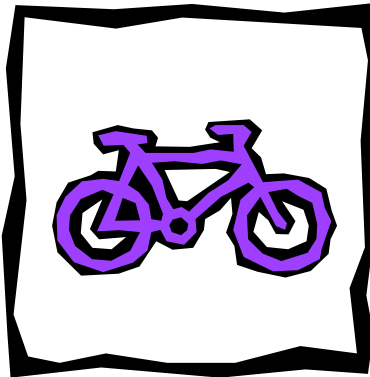
Cette victoire, personnelle faut-il le rappeler, va-t-elle profiter à l'ensemble des personnes handicapées qui ont fait ou feront l'acquisition d'équipement sportif adapté? Martine St-Yves le souhaite. Il s'agit d'un précédent qui pourrait faciliter tout autre recours (individuel ou collectif) du même type. Mais la partie n'est pas gagnée. Si vous achetez un vélo adapté demain matin, attendez-vous à en payer le plein prix... et ensuite, faites valoir votre droit! Quelqu'un a ouvert la voie pour vous.

Paraquad hiver 2001

## « THE DUET » *Bicyclette adaptée*

Faire de la bicyclette en fauteuil roulant, auriez-vous cru cela possible ? Et pourtant, c'est une réalité accessible ! La bicyclette adaptée « THE DUET » est une sorte de tricycle à deux roues avant sur lequel s'installe une chaise des plus confortable pour la personne handicapée.

Équipé de plusieurs vitesses, « THE DUET » assure au cycliste qui produit l'énergie motrice un maximum de maniabilité avec un minimum d'effort, même sur une piste accidentée. On peut même se procurer un modèle équipé d'un moteur électrique. Une série d'options peuvent être ajoutées au modèle de base, dont un poncho pour la pluie, un casque de sécurité, un harnais, etc.



La randonnée à bicyclette devient donc une partie de plaisir auquel peut se joindre la personne handicapée ou en perte d'autonomie. Il y a cependant un obstacle d'importance pour plusieurs, soit le coût d'achat atteignant plus de 3 000 \$

pour un modèle de base. Ce n'est pas donné, mais si on compare au prix d'une bicyclette de luxe, d'une motocyclette ou d'un équipement de golf avec abonnement ... on peut aussi considérer que le coût en vaut le coup!

Pour obtenir de l'information, communiquez APEDRSM au 679-9310, poste 27 ou Frank Mobility Systems 724 695-7822

### COMITÉ DE RÉDACTION

#### Recherches:

**Daniel Allard**  
**Denise Bourdon**  
**Nancy Côté**

#### Mise en page et correction:

**Denise Bourdon**

# Du côté de l'autisme



## Allocation budgétaire pour la clientèle autiste ou présentant un TED

Suite à l'annonce, en août dernier, de l'attribution à la Montérégie d'une allocation budgétaire de 2 000 000 \$. Le groupe de travail s'est entendu unanimement sur une priorité : **le développement de l'expertise régionale en autisme**. D'autres priorités ont été ciblées, dont le **rehaussement des allocations répit et du soutien psychosocial** en CLSC, ainsi que **l'augmentation des services des centres de réadaptation à la clientèle autiste et la formation, l'entraide et le soutien aux parents, la consolidation des ressources de répit pour l'ensemble des parents de la Montérégie**. Cette allocation étant loin des 9 000 000 \$ nécessaires pour la gamme de services requis, d'autres priorités ont dû être laissées de côté, comme un centre d'évaluation diagnostic en Montérégie et des services résidentiels adaptés aux besoins de la clientèle autiste.

## Budget de consolidation et de développement pour les ressources de répit

Les ressources de répit fournissant des services à la clientèle autiste étant situées dans la sous-région Longueuil et à Beloeil, un budget a été réservé pour faciliter l'accès à de tels services aux familles résidant dans le reste de la région (Sorel, Granby, St-Jean, Châteauguay, Valleyfield...). Afin de diminuer la contribution financière des parents, une entente avec le Camp Émergo devrait permettre de développer

des places supplémentaires dont les coûts seraient assumés en partie par le budget en question. Les parents intéressés peuvent obtenir des renseignements à ce sujet : (450)679-9310, poste 27.

## Services des centres de réadaptation

La répartition des budgets entre les deux centres de réadaptation de la Montérégie s'est faite selon une proportion de **20 % pour les Centres Butters-Savoy et Horizon et 80 % pour les Services de réadaptation du Sud-Ouest et le Renfort**. Cette répartition est d'autant plus surprenante que la clientèle se retrouverait à 60 % sur le territoire des CBSH. Pourquoi une telle répartition ? La Régie a voulu rétablir, de façon accélérée, le déséquilibre financier existant entre les deux établissements depuis de nombreuses années pour l'ensemble de la clientèle ayant une déficience intellectuelle (et non pas pour la clientèle autiste).

## Consolidation des ressources de répit

Les personnes autistes (et leur famille) qui résident sur le territoire de SRSO-Le Renfort devraient avoir accès à plus de services, mais ces budgets seront-ils réservés à cette fin, et non utilisés pour répondre à d'autres besoins ? Si vous habitez sur le territoire de SRSO-Le Renfort, il est donc important de faire connaître sans tarder les besoins de votre fils ou votre fille, si vous vivez ailleurs en Montérégie, la réponse risque par contre d'être moins immédiate, mais il n'en est pas moins important de faire connaître vos besoins.

## Du côté de l'autisme, suite

Si nous affirmons que les budgets ont été alloués pour l'autisme, c'est qu'au-delà de la lettre de la ministre de la Santé et des Services sociaux précisant qu'ils visaient en priorité la clientèle autiste, le comité régional d'experts a dû faire des choix de priorités parmi les besoins de la clientèle autiste et reporter à plus tard des priorités aussi importantes qu'un centre d'évaluation diagnostic en Montérégie et des ressources résidentielles adéquates. **Parce que ce budget était insuffisant.** Le comité avait précisé qu'il serait utilisé pour les clientèles suivantes :

- **les personnes présentant un trouble envahissant du développement, dont l'autisme**
- **les personnes ayant une déficience ou une lenteur intellectuelle avec des troubles graves du comportement**
- **les personnes concernées par la problématique (y compris donc les enfants en attente de diagnostic)**

C'est ainsi que les budgets pour le répit ont été alloués spécifiquement aux ressources offrant des services à cette clientèle, que les budgets de formation le seront pour de la formation autisme et TED, que les budgets pour l'entraide et les aidants naturels seront utilisés pour les parents de personnes autistes, que ceux attribués au soutien à la famille des CLSC seront réservés aux familles de personnes autistes, etc. ...

### Prévention et contentions

Une rencontre avec la Direction de la Santé publique de la Régie a permis de dégager trois pistes d'action, soit la formation des intervenants à l'utilisation de l'outil de dépistage CHAT, la mise en place d'un centre de développement en Montérégie et un protocole de recherche s'orientant du côté de la prévention.

Au moment de l'adoption par le conseil d'administration de la Régie du projet d'organisation de services pour la clientèle présentant de l'autisme et des troubles envahissants du développement, des réserves ont été exprimées sur l'utilisation des contentions. La demande qu'un comité régional, constitué de parents et de professionnels, se penche sur la recherche de solutions alternatives à l'utilisation de contentions.



### Sensibilisation et formation

En collaboration avec la Régie régionale, APEDRSM a par ailleurs commencé à travailler à l'élaboration d'une trousse d'information à l'intention des parents. Le contenu devrait comprendre de la documentation sur l'autisme et les troubles envahissants du développement, ainsi que des renseignements sur les services publics et communautaires existants en Montérégie et la manière d'y avoir accès.

Un comité de travail de la Régie se penche sur la formation à rendre disponible dans la région. Espérant que la formation devienne le plus accessible possible pour les parents et les intervenants qui travaillent avec eux. Du développement est à prévoir au cours des prochains mois.

Envol mars 2001

## LE RÉSEAU SOCIAL DES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

**Texte d'une conférence présentée au personnel des centres de réadaptation et à leurs partenaires dans le cadre du Sommet 2000 sur le Réseau social des personnes ayant une déficience intellectuelle.**

Depuis qu'on m'a invitée à prononcer la conférence d'ouverture de cette rencontre régionale sur le réseau social des personnes vivant avec une déficience intellectuelle, je réfléchis sur le sens de ces termes dans la vie quotidienne de mon fils et des autres jeunes dont je côtoie les parents à mon travail dans une association de parents. J'aimerais exprimer quelques réflexions autour des questions suivantes :

**Doit-on vraiment considérer la famille comme constituante du réseau social?**

**Les gens dont les services sont payés font-ils partie du réseau social d'une personne?**

**Peut-on concilier la notion de réciprocité avec la réalité observée?**

En conclusion, j'aimerais vous rappeler la contribution des parents (et des proches) avant qu'on ne parle de réseau social et vous faire part de mes préoccupations quant aux défis à relever pour les années 2000.

### • La famille comme constituante du réseau social

On ne peut parler du réseau social d'une personne vivant avec une déficience intellectuelle sans parler de son premier réseau de soutien, sa famille, et sans se préoccuper de celle-ci.

Mon expérience personnelle s'étant développée d'abord avec un enfant qui a grandi parmi ses frères et sœurs, et par la suite élargie à d'autres familles, vous comprendrez que j'y puise les éléments de mes réflexions. Cependant, les adultes ne sont pas exclus de mes préoccupations, bien au contraire, mon fils approchant déjà la trentaine.

Quand on parle de la famille comme réseau de soutien, il est important de considérer la situation dans le contexte des années 2000, où les changements sociaux touchent toutes les familles, aussi bien celles qui s'occupent d'un enfant handicapé que les autres. La fragilité et l'éclatement des familles, les conditions socio-économiques précaires, les problèmes d'adolescence, la double tâche des mères se vivent dans ces familles-là aussi.

Il faut de plus considérer que les familles d'enfants handicapés constituent un réseau de soutien submergé de demandes et d'attentes provenant de la garderie, de l'école, des services médicaux, du centre de réadaptation, qui s'ajoutent à la complexité des démarches pour connaître les services, trouver la bonne porte d'entrée pour y avoir accès et obtenir des aides matérielles et financières quand c'est possible. Pour tous les services dont leur enfant aura besoin, les démarches sont multipliées par quatre, cinq, six fois... S'ajoutant aux responsabilités habituelles des familles, cela peut rapidement devenir insurmontable.

Il s'agit d'un réseau souvent isolé des amis,

## UN RÉSEAU DE SOUTIEN SANS MODÈLES



## Le réseau social

des proches et du voisinage parce que perçu comme trop pris par ses urgences à régler et par sa propre difficulté à surnager et à s'adapter aux exigences de la situation. Il ne faut pas sous-estimer le poids des préjugés, réels ou de l'ordre des perceptions, qui font mal et incitent à s'isoler, ce qui est encore amplifié par le fait que la famille actuelle compte généralement peu de membres, vit souvent en monoparentalité et maintient peu de liens avec la famille élargie.

Par ailleurs, la souffrance peut être si envahissante que les parents ne savent plus reconnaître les mains tendues fréquentant activement un groupe d'entraide pendant plusieurs années, des mères invitées à nous dire ce qui les avait le plus aidées ont oublié de mentionner le soutien de l'association.

Quand on le leur a signalé, elles ont réagi en disant que ce soutien les avait pourtant sauvées du désespoir !

C'est aussi un réseau de soutien sans modèles. S'il est toujours possible d'appeler sa mère ou sa grande amie à la rescousse pour obtenir ses conseils quand il s'agit d'habituer un petit de deux ans à faire pipi sur le pot, ou à trouver des trucs pour l'empêcher de mordre sa petite amie, il est plus exceptionnel que l'on obtienne ce même soutien si l'enfant a dix ans au moment où il réussit à faire une journée sans mouiller son pantalon ou s'il a tendance à se déshabiller devant la visite bien après l'âge où les enfants ont généralement appris à respecter certaines règles.

La famille prépare habituellement ses enfants à développer leur propre réseau social. Pour ce faire, elle dispose de modèles (la famille élargie, les amis, les voisins). Quand un jeune grandit sans acquérir l'autonomie nécessaire pour entreprendre sa vie d'adulte sans soutien, ses parents n'ont pas les mêmes modèles, en

plus de ressentir de vives inquiétudes en voyant passer les années et se rapprocher du moment où ils ne pourront plus entourer aussi étroitement leur fils ou leur fille.

Devant tous ces constats, peut-on vraiment considérer la famille comme une composante du réseau social au même titre que tous les autres acteurs interpellés à développer des liens avec une personne? Cela me semble entraîner des risques de confondre les genres, dans une époque où on parle déjà des parents comme de premiers intervenants, d'experts, de ressources.

Un de ces risques pourrait s'illustrer, par exemple, par une responsabilisation accrue à travers les politiques gouvernementales, dans le contexte de désengagement de l'État, ainsi que par un isolement encore plus marqué des familles dans une société marquée par l'individualisme.

Quoi qu'il en soit, j'ai posé la question à quatre parents et sœurs d'adultes recevant des services des Centres Butters-Savoy et Horizon, ils ont été unanimes à me dire qu'ils ne se perçoivent pas comme faisant partie du réseau social de leur fils-fille ou frère, mais plutôt comme une courroie de transmission qui permet l'accès à un réseau social où la personne peut développer des interrelations en dehors du cocon familial...

### • Les réseaux de services versus le réseau social

Cela m'amène vers d'autres questionnements comme le réseau social, qui est-il? Où se situe le réseau de services versus le réseau social? Je me rappelle mon étonnement devant un éducateur qui se percevait comme le seul réseau social de ses clients vivant en appartement autonome : le développement d'un ré-



## Le réseau social

seau social indépendant des services du centre de réadaptation ne devrait-il pourtant pas faire partie des responsabilités de ceux qui soutiennent l'intégration sociale d'une personne?

Pour la plupart d'entre nous, sinon pour tous, il va de soi qu'un enfant, un adolescent, un adulte vivant avec une déficience puisse se voir offrir de multiples opportunités de participer à la vie de sa collectivité et d'y créer des relations avec d'autres personnes. Pourtant, la réalité n'est pas aussi simple.

On comprend sans difficulté qu'une fois passée une période d'adaptation la plupart des enfants trouvent dans le service de garde un réseau de copains avec qui ils s'amusent un moment, se disputent la minute d'après, mais qu'ils ont plaisir à retrouver.

Souvent, avec un temps d'adaptation et des techniques d'approche appropriées, le jeune enfant présentant une déficience intellectuelle pourra faire partie de ce réseau.

Mais qu'en est-il de l'enfant autiste ou présentant un trouble envahissant du développement, qui se replie sur lui-même, se tient à l'écart ou manifeste son désarroi dans un groupe? Les parents se sentent souvent isolés du fait que leur enfant soit toujours sur la ligne entre l'acceptation et le rejet par le milieu de garde.

Quand on pense à l'école, on y voit généralement un endroit privilégié où les enfants pourront se faire des copains, dont certains resteront des amis tout au long du parcours scolaire. Leur réseau se développe et souvent se renforce d'année en année, avec la collaboration des parents, qui au secondaire et souvent dès le primaire, serviront de taxi pour leur permettre de participer aux activités.

Mais qu'en est-il des enfants scolarisés à une

heure de chez eux, en milieu spécialisé, et qui n'ont pas la possibilité de développer des liens avec leurs pairs en dehors de l'école, souvent parce que les parents ne se sentent pas l'énergie de favoriser des rencontres qui les obligeraient à prendre charge d'un deuxième enfant handicapé?

On peut retrouver la même situation dans les loisirs spécialisés, qui regroupent des enfants provenant de quartiers et même de villes différentes. Dans certains cas, cela leur permet de s'y faire des copains qu'ils auront grand plaisir à retrouver, surtout s'ils les côtoient aussi à l'école mais d'autres enfants, pour diverses raisons, ne pourront le faire, soit que le groupe comprenne peu d'enfants, d'âges très différents, soit parce qu'ils sont portés à ne s'intéresser qu'aux animateurs et restent à l'écart des autres enfants. Peut-on parler alors de réseau social?

Il en est ainsi dans chaque domaine où la personne vivant avec une déficience est appelée à évoluer : sa famille doit compenser sans relâche pour l'absence de services d'accompagnement qui pourraient aider leur fils ou leur fille à élargir son réseau.

Quand le centre de réadaptation, par l'intermédiaire d'un éducateur, entreprend de soutenir le jeune dans son intégration sociale, cela peut représenter un soulagement pour ses parents qui peuvent confier à quelqu'un d'autre une partie de la tâche... Mais, comme me le confiait un jour une amie, les parents peuvent en même temps éprouver beaucoup de peine à l'idée que toutes les relations futures de leur jeune reposeraient sur des gens payés pour s'occuper de lui, et non sur la réciprocité.

Pour ma part, je crois que les intervenants des réseaux de services doivent servir de courroie de transmission vers la mise en place d'un réseau social. Mais comment situer les services



## Le réseau social

auxquels on fait appel dans l'environnement? Nous avons vécu une expérience positive avec notre fils à cet égard, expérience qui s'est échelonnée sur une dizaine d'années.

Après des années à devoir exercer nous-mêmes le métier de coiffeur personnel pour notre fils, dans un vacarme de cris et en s'y mettant à deux pour s'encourager et réussir à tenir sa tête, ses bras et ses pieds (vous comprenez donc qu'il avait horreur de voir quelqu'un s'approcher de ses cheveux, pour les laver, les coiffer, les couper...), nous avons fini par inviter un coiffeur à la maison.

Après quelques séances d'apprivoisement, celui-ci réussissait avec notre aide à lui faire sa première vraie coupe de cheveux, assis sur un tabouret au milieu de la cuisine.

Et quelques mois plus tard, nous réussissions à amener notre fils au salon de coiffure, à 15 kilomètres de notre domicile. En déployant patience et rapidité d'exécution, et pourvu que l'attente ne soit pas trop longue avant, on pouvait arriver à nos fins.

Le jour où Gilles nous annonça qu'il quittait la région, nous étions passablement déçus de devoir recommencer : il nous fallait décider si nous nous imposerions de recommencer avec un autre coiffeur dans le même salon, ce qui supposait des déplacements, ou si nous profiterions plutôt de l'occasion pour trouver dans notre ville un autre coiffeur.

Nous avons choisi cette option en exposant la situation au propriétaire d'un salon de notre localité et en lui demandant si un de ses coiffeurs aurait le goût de relever le défi.

C'est ainsi qu'Andrée est entrée dans notre vie et dans celle de notre fils. Au début, la transition a été plus que difficile, même pénible. Nous avons requis l'aide de l'éducatrice du

centre de réadaptation pour introduire cette activité au plan d'intervention. Il fallait s'y mettre à deux au début pour convaincre notre fils d'entrer au salon. Puis d'y rester le temps d'une coupe express. Puis de supporter sans trop de drame une coupe plus figlée.

Avec le temps, une accompagnatrice a pu remplacer l'éducatrice. Maintenant, moyennant une promenade pour s'y rendre et en revenir, le passage au salon représente à peine une contrainte pour notre grand et ne donne lieu qu'à peu de négociations préalables: il sait qu'il devra de toute façon y passer... Mais ce qui est merveilleux, c'est qu'il nous parle en souriant d'Andrée et de Brigitte, qui la remplace au besoin. Et imaginez mon étonnement (teinté d'émotion) le jour où, revenant d'un congé de maternité, Andrée a téléphoné à la maison pour nous informer de son retour et invité Christian à passer la voir pour sa prochaine coupe de cheveux!

Est-ce qu'Andrée fait partie du réseau social de notre fils? Est-ce que ma coiffeuse fait partie de mon réseau social? Où se situe la marge?

Dans les définitions, on parle de réciprocité : est-ce que l'effort consenti par Andrée pour s'adapter aux caractéristiques d'un client peu banal comme mon fils a quelque chose à y voir? Est-ce que le niveau d'autonomie d'une personne relativement à son accès aux services, et la nécessité de s'engager un peu plus particulièrement à pallier ses incapacités peut faire une différence dans la notion de réseau social?

Par ailleurs, peut-on avoir un réseau social indépendant de sa famille sans pouvoir compter sur des ressources de soutien pour élargir ses horizons? Sans des moyens de transport autres que le taxi des parents? Sans accompagnement pour sortir de son domicile? Sans le



## Le réseau social

soutien et l'aide nécessaires pour mieux comprendre son environnement et mieux gérer ses comportements?

### • Avant qu'on ne parle de réseau social

Il y a quelques années, avant même qu'on ne parle de réseau social, j'avais rédigé un texte pour un atelier présenté dans le cadre du Colloque annuel des centres de réadaptation de la Montérégie. Il s'agissait d'une allégorie mettant en scène sur une autoroute des poids lourds (fusions, contraintes budgétaires, désinstitutionnalisation...) et des parents conduisant des deux ou quatre roues. J'aimerais vous en citer un extrait qui illustre toujours ma façon de voir aujourd'hui.

*« Ils (les parents) ont emprunté toutes les avenues possibles, remplissant leur réservoir de l'air du temps et d'une dose d'optimisme : ils ont inventé des terrains de jeux pour égayer le voyage des enfants, des ateliers de déboussillage pour donner un rôle aux plus grands, ils ont essayé de prouver aux guides touristiques que les enfants pouvaient apprendre à lire les menus de restaurants et à trouver eux-mêmes la direction des toilettes. Ils ont même, pour ceux qui ne pourraient pas conduire ou même retrouver seuls leur chemin, travaillé à la mise sur pied des flottes d'autobus adaptés.*

*Et à travers tout ça, les parents ont refusé de développer une mentalité de voyage organisé. Ils ont tenu à ce que leur petit ou leur grand se promène sur un tricycle ou une bicyclette à sa mesure, ils se sont arrêtés pour lui laisser le temps de regarder une fleur ou un rayon de soleil. Ils ont tenu aussi à ce que les terrains de jeux servent à tout plein d'autres enfants du quartier. Mais ils ont espéré en même temps que quelqu'un d'autre enseigne à leur jeune le nord et le sud et le sens des planètes et d'où vient la pluie ... et souhaité pouvoir de temps à autre regarder un coucher de soleil sans lui. »*

Il y a longtemps que les parents souhaitent voir

leur enfant s'émanciper... un jour. Le voir se faire des amis, s'éloigner de leurs jupes pour développer d'autres relations. Bien sûr, pour vous qui travaillez avec des parents « surprotecteurs », il est peut-être difficile de me croire. Je suis prête à vous donner raison, tous les parents ne laissent pas facilement aller leur jeune. Mais quelle occasion leur en donne-t-on? Quelles conditions leur offre-t-on pour faire confiance? Comment aider les parents à reconnaître et à admettre qu'ils peuvent faire confiance?

A travers nos échanges avec les parents qui s'adressent à l'association, nous pouvons constater combien ils ressentent d'anxiété face à l'avenir de leur enfant et ce dès ses premières années, d'autant plus que les familles comptent moins de frères et sœurs qui pourraient, plus tard, se partager la continuité de l'engagement de leurs parents.

Cette anxiété s'exprime souvent par rapport à son confort matériel (comment assurer son avenir financièrement, comment trouver un milieu résidentiel stable) avant son confort affectif (comment m'assurer qu'il soit entouré d'amis, soutenu dans les épreuves). Peut-être l'intensité du soutien qu'ils fournissent eux-mêmes à cet égard leur échappe-t-elle, peut-être au contraire en sont-ils conscients mais trop désespérés devant l'appréhension de voir ce soutien disparaître avec eux?

S'il est fréquent de voir des parents vivre pendant des années dans l'angoisse, faute de pouvoir se bâtir des certitudes quant à l'avenir de leur jeune, on peut s'imaginer le désespoir ressenti par les parents d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes présentant un défi particulier à cause de multidéficiences, d'autisme ou de problèmes de comportement. On ne fait que commencer à découvrir toute l'ampleur des besoins de ces personnes et de leur famille. La nécessité de leur assurer un filet de sécurité n'a plus à être démontrée et pourtant,



## Le réseau social

ces familles sont encore aujourd'hui plus isolées, vulnérables et sans modèles que les autres. Et j'ajouterais bien souvent sans espoir de voir changer les choses.

### Des défis pour les années 2000

Le développement d'un réseau social pour la personne autiste ou pour celle qui présente des problèmes sévères de comportement représente un défi de taille qui nécessite plus que de la bonne volonté. Les parents comprennent très tôt que leur enfant dérange plus que les autres, aussi bien à la garderie qu'à l'école ou dans les loisirs. Je me souviens de mon désarroi quand la direction de l'école spécialisée où mon fiston avait entrepris sa scolarisation se demandait déjà s'il pourrait y terminer sa prématurément 4 ans, non pas à cause de son retard cognitif mais à cause de ses problèmes de comportement.

Au début de mes années de bénévolat à l'association, je m'étais retrouvée parmi plusieurs dizaines d'intervenants de divers milieux à écouter Jean-Marie Bouchard parler des familles. L'entendre dire à tous ces intervenants l'importance de récupérer le stress ressenti par les parents à la suite de l'annonce du diagnostic comme levier pour les aider à élargir leur réseau m'avait carrément éblouie enfin, quelqu'un comprenait que malgré mon épuisement de vivre quotidiennement avec un enfant compliqué, de recevoir des portes sur le nez plutôt que de l'aide, j'aurais déplacé des montagnes pour mon gars.

Au lieu de quoi, mon agressivité se tournait contre la terre entière qui ne comprenait pas les besoins de mon petit bonhomme et je risquais de me refermer pour faire de la cellule familiale le seul réseau social capable de les combler. Enfin, quelqu'un disait à tous ces intervenants ce que je m'évertuais à leur faire comprendre sans y parvenir. Je n'ai jamais par la suite oublié ce sentiment d'être comprise dans toute la complexité de ma situation.

Pour pouvoir convaincre les parents de laisser s'éloigner leur jeune, il faut leur donner l'assurance que le milieu où il sera amené à partager des liens de réciprocité avec d'autres soit capable d'individualiser ses approches pour qu'il baisse ses défenses et devienne disponible aux interrelations.

On peut déjà observer des résultats positifs avec des enfants inscrits à des activités de loisirs qu'on a su adapter pour tenir compte de leurs caractéristiques, en leur offrant un milieu à la fois structuré et chaleureux.

Si quelques expériences positives ont pu donner un peu d'espoir à un petit nombre de parents d'enfants et d'adolescents en fournissant à leurs jeunes des occasions de côtoyer leurs pairs ailleurs qu'à l'école, on est souvent encore bien loin d'y parvenir quand il s'agit des adultes pour lesquels la mise en place de services adéquats reste encore de l'ordre des projets. Il s'agit, selon moi, d'un des défis les plus urgents à relever pour l'an 2000, autant pour les personnes et pour la famille que pour la collectivité qui les accueillera.

Lucille Bargiel  
APEDRSM



## Bureaux fermés

Veillez prendre note que les bureaux de l'APHRSO seront fermés Lundi le 25 juin ainsi que le 2 juillet 2001.



# Défi sportif

## **Les Éclairs du bassin de La Prairie...** **Toute une équipe!**

L'équipe de hockey cosom de l'APHRSO a donné une performance remarquable lors du Défi Sportif qui s'est déroulé au centre sportif Claude-Robillard le 29 avril dernier. En effet, les Éclairs du bassin de La Prairie, qui compétitionnent dans le Pool A pour la deuxième année consécutive, ont su démontrer leur savoir-faire en remportant une médaille pour la première fois dans cette catégorie.

Sachez qu'il n'est pas de tout repos que d'affronter les équipes du Pool A, mais l'équipe de l'APHRSO a prouvé une fois de plus qu'elle faisait partie des grands champions en raflant la médaille de bronze. Cette médaille représente une belle victoire pour des joueurs habitués d'exceller dans une catégorie inférieure.

Bravo à toute l'équipe et à leur entraîneur monsieur André Beaubien!

*(Hugo Boutin, Pierre Julien, Guy Paquette, Carlo Beaubrun Jr, Rolland Montreuil, Ugo Colicchio, Dany et Marco Beaubien, Sébastien Tétreault, Sylvain Hébert et Éric Bélanger )*



# Semaine québécoise des personnes handicapées 1er au 7 juin 2001

La cinquième édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées se déroule sous le thème **"Ensemble... Tout le monde y gagne"**. Depuis 20 ans, l'intégration sociale des personnes handicapées a, sans aucun doute, marqué des points. Cependant, il reste beaucoup à faire afin de favoriser le plein exercice de leur citoyenneté :

À l'école, favorisons l'accès à la classe de l'école de quartier.

Au travail, favorisons l'accès à l'information, à la formation, à la recherche et le maintien en emploi.

Dans les sports, le loisir, la culture et le tourisme, favorisons l'adaptation des équipements et l'accessibilité des lieux de divertissement.

Dans les services de transport, favorisons l'amélioration des services adaptés et l'adaptation des réseaux réguliers de transport.

Partout, favorisons l'accès et l'utilisation des lieux intérieurs et extérieurs.

Par les moyens de communication, favorisons les services adaptés à leurs besoins (interprétariat, braille, gros caractères, langage simplifié).

Par les services de soutien à domicile, de ré-

adaptation, de soutien psychosocial, de soutien aux familles, de ressources résidentielles, favorisons leur maintien en milieu de vie naturel.

En intégrant les personnes handicapées dans tous les secteurs d'activités, la société y gagne en diversité et s'enrichit d'autant. Permettons donc à chacun et à chacune d'exercer sa citoyenneté en toute équité.

## **Ensemble... Tout le monde y gagne !**

Pour plus d'informations sur les activités qui se dérouleront pendant la SQPH, vous pouvez consulter le site de l'OPHQ à l'adresse suivante : [http:// www.ophq.gouv.qc.ca/](http://www.ophq.gouv.qc.ca/)

